



MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Mardi le 12 aout 2014

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; mesdames les Conseillères JENNIFER VADNEAU, VICKY DUBEAU, NANCY DAGENAI et Messieurs les Conseillers JACQUE GAUTHIER, CLAUDE PICHÉ, MAURICE LAFLEUR tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

Demande dérogation mineure

2 ch. Fox, Otter Lake, QC.
Partie Lot 24, rang 2 Leslie

Demande:

Le propriétaire demande une dérogation mineure transférable de la grandeur de lot nécessaire pour autorisée la construire une habitation principale sur le lot décrit.

Grandeur de lot: 2,717.6 mètres carrés

Grandeur de lot requis base sur le règlement de zonage# 032-05-2003: 3,716 mètres carrés (45.72 mètres de frontage et 61 mètres de profondeur)

Considérations:

- Propriétaire était donné une permission verbale par l'inspecteur en bâtiment précédent pour être en mesure de construire
- Propriétaire à installer un nouveau système septique au mois d'avril 2011 avec un permit émis par la municipalité
- Propriétaire a installé un puits (pointe filtrante)
- Propriétaire un service électrique de 200 ampères

Recommandation du comité de planification d'urbanisme:

CPU a recommandé de donner l'autorisation non-transférable de construire un logement principal sur le lot, qui doit respecter les distances requises énoncées dans le règlement de construction # 034-05-2003 de la Municipalité d'Otter Lake.

98-08-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte la dérogation mineure et donne la permission de construire une habitation principale sur partie lot 24, rang 2, canton Leslie, désignée comme 2 chemin Fox (C01R02P24, Matricule 1178-95-9833).

Conseiller CLAUDE PICHÉ s'abstient de voter

Adoptée

Colleen McCauley – Calendrier d'événements mensuel.

99-08-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Maire M. Graham Hawley :
2. Siege #1 M. Maurice Lafleur:
3. Siege #2 Mme Nancy Dagenais:
4. Siege #3 Mme Jennifer Vadneau:
5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau:
6. Siege #5 M. Claude Piché: OUI
7. Siege #6 M. Jacque Gauthier: OUI

Directrice Générale Andrea Lafleur :

100-08-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 8 juillet 2014 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

101-08-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDE PICHÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte le Rapport Financier 2013 déposé dans notre bureau municipal le 8 juillet 2014 et complété par Piché & Lacroix CPA inc.

Adopté

102-08-2014

MESURE D'APPARIEMENT FISCAL: MONTANT A POUVOIR DANS LE FUTUR –
PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

CONSIDÉRANT QUE les régularisations comptables qui devront être apportées aux états financiers de 2013 de la Municipalité d'Otter Lake pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transfert entrée en vigueur en 2013 sont susceptibles d'engendrer un déséquilibre fiscal;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de JACQUE GAUTHIER, appuyé par NANCY DAGENAIS, il est résolu d'autoriser Mme Andrea Lafleur, directrice générale, à inscrire aux états financiers de l'année 2013 les affectations au poste « Montant a pourvoir dans le futur » nécessaires pour pallier ce déséquilibre et a retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012 tel que préconisé par le MAMROT.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

103-08-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake achète les matériels nécessaires pour l'installation de deux bornes sèches dans la Municipalité d' Otter Lake (chemin Clark et chemin Blaskie). Les matériels seront achetés de la compagnie Aqueduc à un montant de 3000.00\$ maximum sans taxes.

Adopté

104-08-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise Doug Zacharias Camionnage de compléter les travaux nécessaires pour l'installation de deux bornes sèches dans la Municipalité d' Otter Lake (chemin Clark et chemin Blaskie). Les travaux seront un montant de 5000.00\$ maximum sans taxes.

Adopté

105-08-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise Ben Graveline de compléter les travaux mécaniques nécessaires pour l'installation de la génératrice à la station de pompage dans la Municipalité d' Otter Lake. Les travaux seront un montant de 3600.00\$ maximum sans taxes.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

106-08-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise Paul St-Jacques Électrique de compléter les travaux électriques nécessaires pour l'installation de la génératrice à la station de pompage dans la Municipalité d' Otter Lake. Les travaux seront un montant de 5000.00\$ maximum sans taxes.

Adopté

Divers

Maire M. Graham Hawley:

Siege #1 M. Maurice Lafleur:

Siège #2 Mme Nancy Dagenais:

Siège #3 Mme Jennifer Vadneau :

Siège #4 Mme Vicky Dubeau:

Siège #5 M. Claude Piché:

Avis au non résidents dans la zone d'eau quand on fait du travail sur le système

Siège/Seat #6 M. Jacque Gauthier: Non satisfait avec les services policier de la Sureté du Québec

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

107-08-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake demande M Alain Langevin, Directeur de poste pour la Sureté du Québec a Campbell's Bay, et M Gilles Vallieres, agent pour notre municipalité, d'assister notre prochaine réunion mensuel en date du 9 septembre, 2014 à 19H00 a la salle municipal. La municipalité a plusieurs questions à leur demander et commentaires a leur donner.

Adopté

Information aux membres du Conseil

- Rapport de l'inspecteur en bâtiment
 - Rapport du maire
 - Rapport du chef pompier
-

Correspondance / Correspondence

- | | |
|---------------------|-----------------------------|
| 1. Terry Murdock | Camion d'incendie |
| 2. Doug Brandy | chemin Elsie |
| 3. Joanne Ladouceur | Propriété ch. Old Bridge |
| 4. Dan Wolfe | Entretien ch. Erfle l'hiver |
-

108-08-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDE PICHÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 111,793.43\$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 12ieme jour d'aout 2014.

Andrea Lafleur, Directrice générale

Comptes à payer:	111,793.43 \$
Factures prépayées:	0.00 \$
Salaires élus et employés:	32,673.91 \$
Totale :	144,467.34 \$

Période de questions 30 minutes

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

109-08-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée a 19H58.

Adopté

GRAHAM HAWLEY, Maire

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale